



CONDITIONS GENERALES DE VENTE – SUNSET BOAT

1 – Objet/définition et Champ d'Application

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « CGV ») constituent le « socle de la négociation commerciale » et ont pour objet de définir les termes et conditions applicables à l'ensemble des produits et/ou services proposés à la vente par la société EDEN EVENTS, société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros ayant son siège social 11 rue Guillaume de la Tremblaye, Caen (14000), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Caen sous le numéro 898 594 304 (ci-après « EDEN EVENTS »). Le Client est réputé avoir lu et compris les présentes CGV et y adhérer sans réserve ni restrictions lors de la formalisation définitive de sa commande de l'un des produits et/ou services proposés par EDEN EVENTS. EDEN EVENTS se réserve le droit de les modifier à tout moment, étant précisé que les CGV applicables sont celles en vigueur au jour de la commande. Aucune renonciation au bénéfice d'une disposition des CGV ne sera effective sans un accord écrit, non équivoque et signée par chacune des parties engagées.

1.1 Définition du Client : Le Client, engagé contractuellement avec EDEN EVENTS, se définit comme : - toute personne physique ou morale qui commande des produits et/ou services proposés par EDEN EVENTS - le destinataire des produits et/ou services ; - le signataire du bon de commande ; - la personne physique ou morale qui procède au règlement d'un acompte ; - la personne physique ou morale à qui la facture est adressée.

1.2 La solidarité entre Clients Il est expressément précisé que dans les hypothèses où la personne physique ou morale qui commande, le signataire du bon de commande, la personne physique ou morale à qui est adressée la facture ou encore celle qui procède au versement d'un acompte sont différentes, chacune d'elle sera considérée comme le Client et sera donc solidairement engagée envers EDEN EVENTS conformément aux dispositions des articles 1302 et 1313 du code civil.

2. Description de l'Offre

L'Expérience comprend un apéritif en bateau au départ et retour du port de Merville-Franceville Plage, suivi d'un repas au restaurant La Réserve Pêche iodé. La durée de l'apéritif en bateau et du repas sera précisée lors de la réservation.

La prestation comprend : La croisière en bateau accompagné par le capitaine, la boisson sur le bateau soit bouteille de champagne soit bouteille de rosé selon la formule choisie, planches apéritives, pièces cocktail, service à bord, repas au restaurant sur la base d'une sélection prédéfinie de plats et de desserts et consultable sur notre site internet : www.lareserve-mervillefranceville.com, un verre pendant le repas, eaux.

3. Conditions de Participation

Âge minimum : Les participants doivent être majeurs. Sur exception et validation les enfants pourront participer sous la responsabilité entière de leurs parents, ils devront porter un gilet de sauvetage fourni par le capitaine. Le prix sera alors de 75 euros par enfant. Le menu enfant sera proposé au restaurant ou un burger.

4. Prix et Paiement

Moyens de paiement acceptés : Virement. Carte bancaire (via le logiciel Isanetfact)

Paiement : Le paiement complet est exigé à la réservation.

5. Réservation et Annulation

Modalités de réservation : Les réservations peuvent être effectuées en personne ou par téléphone.

Politique d'annulation :

Annulation par le client :

De 59 à 30 jours avant l'Expérience : 0% du montant TTC facturé.

De 29 à 16 jours avant l'Expérience : 10 % du montant TTC facturé.

De 15 à 10 jours avant l'Expérience : 20 % du montant TTC facturé.

De 9 à 6 jours avant l'Expérience : 30% du montant TTC facturé.

De 5 à 2 jours avant l'Expérience : 100 % du montant TTC facturé.

Annulation par EDEN EVENTS:

Le montant versé sera restitué en cas de résiliation du fait d'EDEN EVENTS

Annulation par le client en cas de force majeure : Si l'annulation est due à un cas de force majeure de la part du client (maladie grave, décès d'un proche, catastrophe naturelle affectant le client, etc.), l'Entreprise examinera la demande au cas par cas. Le client doit fournir des preuves adéquates de la force majeure. En cas d'acceptation, l'Entreprise proposera soit un report de l'Expérience, soit un remboursement partiel ou total, selon les circonstances.

6. Nombre de Participants

L'Expérience est limitée à un minimum et un maximum de 2 personnes et à un maximum de 6 personnes.

7. Responsabilités et Assurance

Responsabilité en cas de faute du capitaine du bateau :

EDEN EVENTS et son prestataire de service maritime (ci-après "le Prestataire") prennent toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des participants durant l'apéritif en bateau. En cas d'incident ou d'accident causé par une faute du capitaine du bateau ou une défaillance technique du bateau, la responsabilité incombera à l'Entreprise et/ou au Prestataire. Une assurance spécifique couvrant ces risques a été souscrite. Les participants seront indemnisés conformément aux dispositions de cette assurance.

Responsabilité en cas de faute des clients :

Les participants doivent se conformer aux instructions de sécurité fournies par le capitaine du bateau et le personnel de EDEN EVENTS. En cas d'incident ou d'accident résultant d'une négligence, d'une imprudence ou d'un comportement inapproprié des participants, La Réserve Pêché iodé et le Prestataire déclinent toute responsabilité. Les participants seront responsables des dommages causés et pourront être tenus de rembourser les frais engendrés par leur comportement.

Responsabilité en cas de force majeure :

EDEN EVENTS et le Prestataire ne peuvent être tenus responsables en cas d'incident ou d'accident résultant d'un cas de force majeure, défini comme un événement imprévisible, irrésistible et extérieur, échappant au contrôle des parties. Cela inclut, sans s'y limiter, les intempéries extrêmes, les catastrophes naturelles, les actes de terrorisme, les conflits armés, ou toute autre circonstance empêchant l'exécution normale de l'Expérience. En cas de force majeure, l'Expérience peut être annulée ou reportée. Dans ce cas, les participants seront informés dès que possible et l'Entreprise s'efforcera de proposer une solution alternative.

8. Données Personnelles

Les informations collectées lors de la réservation sont nécessaires à la gestion des relations commerciales. Conformément à la loi Informatique et Libertés, le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données le concernant.

9. Propriété Intellectuelle

Tous les éléments de la communication et des supports utilisés pour l'Expérience sont et restent la propriété intellectuelle et exclusive d'EDEN EVENTS. Nul n'est autorisé à reproduire, exploiter, rediffuser, ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement, des éléments de l'Expérience qu'ils soient logiciels, visuels ou sonores.

10. Litiges

Les présentes conditions générales de vente sont soumises à la loi française. En cas de litige, une solution amiable sera recherchée avant toute action judiciaire. À défaut, les tribunaux français seront seuls compétents.

11. Modification des CGV

EDEN EVENTS se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales de vente à tout moment. Les conditions applicables sont celles en vigueur à la date de l'achat effectué par le client.

12. Conditions spécifiques concernant la météo

Annulation en cas de mauvais temps :

La sécurité des participants est notre priorité. En cas de conditions météorologiques défavorables (vents forts, orages, etc.), l'apéritif en bateau peut être annulé par précaution. La décision d'annuler

ou de reporter l'Expérience sera prise par La Réserve Pêché iodé et le Prestataire au plus tard 24 heures avant l'heure de départ prévue.

Notification et options en cas d'annulation pour cause de météo :

Les participants seront informés de l'annulation dès que possible par téléphone ou par e-mail. Dans ce cas, plusieurs options seront proposées :

Report de l'Expérience : Une nouvelle date sera proposée selon les disponibilités des participants et de l'Entreprise.

Remboursement : En cas d'impossibilité de reporter, un remboursement partiel ou complet sera effectué.

Conditions particulières en mer :

Si des conditions météorologiques dangereuses surviennent pendant l'apéritif en bateau, le capitaine se réserve le droit de modifier l'itinéraire, de réduire la durée de l'apéritif, ou de retourner au port immédiatement. La sécurité étant prioritaire, aucune réclamation ne pourra être faite en cas de modification nécessaire du programme pour des raisons météorologiques.

Responsabilité en cas de conditions météorologiques :

EDEN EVENTS et le Prestataire ne peuvent être tenus responsables des désagréments ou des pertes financières occasionnées par l'annulation ou la modification de l'Expérience en raison de mauvaises conditions météorologiques. Les participants acceptent ces conditions en réservant l'Expérience.

13. Baignades

EDEN EVENTS n'est pas un club de plongée ou de snorkeling. Elle ne propose en aucun cas des pauses baignades lors de ses excursions. Les passagers s'engagent dans tous les cas à se soumettre au règlement établi par l'entreprise EDEN EVENTS à bord des navires, ainsi qu'à se soumettre aux ordres du Capitaine.

14 : Règlementation du navire

Les bateaux EDEN EVENTS sont soumis à la réglementation Européenne relative au transport de passagers. Permis de navigation, renouvelé après contrôle annuel, attestant de la conformité du navire aux normes techniques relatives à la sécurité des navires à passagers (stabilité, flottabilité, solidité, prévention et extinction d'incendie, engins de sauvetage...). Le capitaine dispose d'un Brevet de commandement et de chef Mécanicien. Ces Brevets impliquent également la possession d'une attestation de formation aux premiers secours, et d'un certificat de CGO (Certificat radio d'opérateur).

15 : Consignes de sécurité et responsabilité

Le capitaine est seul maître à bord de son navire et informe les passagers des consignes de sécurité à respecter. Les passagers sont tenus de rester assis sur leurs sièges lors de la navigation. Ils ne pourront se déplacer à bord du navire que sur autorisation du capitaine.

Les passagers s'engagent dans tous les cas à se soumettre au règlement établi par l'entreprise EDEN EVENTS à bord des navires, ainsi qu'à se soumettre aux ordres du Capitaine. En cas d'accident lié au non-respect par les passagers des consignes de sécurité, la Société ne saurait être tenue responsable des dommages qui pourraient survenir.

Les passagers sont tenus de conserver leurs objets personnels avec eux. La compagnie n'est pas responsable des objets à bord, la dégradation des biens et effets personnels (bijoux, métaux

précieux, papiers et documents personnels, appareils de reproduction du son ou de l'image, téléphones portables et lunettes. En cas de vol, perte ou détérioration de ceux-ci, aucun dédommagement, remboursement ou indemnité ne sera effectué.

16 : Conditions d'Embarquement et de Débarquement

Pour garantir une expérience agréable et sans encombre, les participants doivent se présenter au point d'embarquement au port de Merville-Franceville Plage au moins 30 minutes avant l'heure de départ prévue. Cette précaution est essentielle pour permettre les contrôles de sécurité, les briefings nécessaires et l'embarquement dans de bonnes conditions. Tout retardataire se verra refuser l'accès à l'apéritif en bateau sans possibilité de remboursement. À la fin de l'apéritif, les participants seront débarqués au même port. Il est de la responsabilité des participants de respecter les consignes du capitaine et du personnel durant toutes les phases d'embarquement et de débarquement pour assurer leur sécurité et celle des autres.

17. Restrictions alimentaires et options de menu

Les participants sont priés d'informer La Réserve Pêché iodé de toute restriction alimentaire, allergie ou régime alimentaire particulier au moment de la réservation. L'Entreprise fera de son mieux pour accommoder ces demandes, mais ne peut garantir la disponibilité de toutes les options spéciales. Les participants doivent également informer le personnel de toute allergie ou restriction alimentaire avant le début du repas.

Par cette signature, le client reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente pour le produit Sunset boat réalisé par la société EDEN EVENTS et accepte ces présentes conditions.

Signature Eden Event représenté par Ludovic Levy

Signature du client :

Date de signature :

M/Mme